

Quand le savoir-faire ardennais se met au service du tramway rémois





Comment, pour en assurer la maintenance, soulever du sol les rames du tramway de Reims Métropole ? Depuis le mois de mai, dans son centre de maintenance à Bezannes, 14 colonnes à moteur électrique, munies chacune d'une vis sans fin et commandées depuis un pupitre, opèrent avec précision cette délicate levée. Elles libèrent ainsi tota-

lement les châssis des véhicules et offrent aux techniciens du tramway un travail de maintenance plus ergonomique.

Construites sur mesure, ces colonnes capables de soulever avec une précision extrême l'ensemble articulé de 40 tonnes et de 33 mètres de long sont fabriquées par la SEFAC (Société de Forge et d'estampage Ardenne Champagne) installée à Monthermé. Cette entreprise fondée en 1884, qui emploie aujourd'hui 80 salariés dont une soixantaine dans les Ardennes, est le spécialiste français des appareils de levage pour véhicules lourds (semi-remorques, bus, tramways, métros, locomotives, blindés, etc.).

"L'installation de Reims a nécessité 80 heures d'études pour la partie électrique et 200 heures d'études pour l'adaptation mécanique des colonnes, explique Ludovic Talon, chef de produit à la SEFAC. Au final, cette installation se compose de 14 colonnes d'une capacité unitaire de 6 tonnes, soit une capacité totale d'utilisation de 72 tonnes. Un dépose bogie, grâce auquel les essieux et les roues des rames sont descendus, a également été développé".

Le tour du monde sur des bogies

De nos jours, plus de 60 000 colonnes de la SEFAC dans le monde soulèvent des trains, des tramways, des métros, des bus, cars et autres véhicules lourds, (le chiffre de 60 000 inclut l'activité « Route ») notamment à Copenhague, Madrid, Rio, San Francisco ou Tokyo. En 2010, outre le tramway de Reims Métropole, la SEFAC (10 M€ de chiffre d'affaires) a équipé les centres de maintenance des tramways et métros de Barcelone, Grenoble, Jérusalem, Séoul, Mulhouse et Ténériffe.

Son bureau d'études travaille actuellement à l'équipement des transports en commun de la ville du Caire en Egypte.

84 abris voyageurs pour Arcomat Mobilier Urbain

À Glairé près de Sedan, la société Arcomat Mobilier Urbain qui a déjà réalisé les abris voyageurs du tramway de Toulouse, a fabriqué cet été en un temps record, les 84 abris voyageurs disposés sur les lignes du tramway de Reims Métropole. *"Chaque abri mesure huit mètres de long et leur designer a voulu rappeler dans leurs formes les vitraux de la cathédrale de Reims",* explique Jean-Claude Chef, PDG d'Arcomat Mobilier urbain.

La société, spécialisée dans la fabrication d'abris bus et de panneaux d'affichage qui emploie une centaine de salariés, a répondu à la commande de Clear Channel France, filiale du leader mondial de l'affichage. En région parisienne, Arcomat a également fabriqué les abris voyageurs de Sartrouville, Montrouge, Les Mureaux, Vanves, Sannois et Chenevières.



Quarante années de Migest pour les Fonderies Vignon



Les Fonderies Vignon à Haraucourt près de Sedan ont été créées en 1885.

Alain Moret qui préside aujourd'hui cette entreprise familiale de 35 salariés représente la quatrième génération de Moret en ligne directe.

Les Fonderies Vignon (3,4 M€ de chiffre d'affaires dont 10% à l'export en 2009) produisent des pièces de fonte à graphite lamellaire et à graphite sphéroïdal.

L'entreprise fabrique des pièces uniques ou en petites séries destinées en Europe aux pompes industrielles, aux compresseurs et aux machines-outils. Et depuis quarante ans, cette PMI ardennaise dynamique participe au Migest, le salon international de

la sous-traitance industrielle. "Nous y participons depuis le premier salon, témoigne Alain Moret. Au début le Migest nous a servi de vitrine pour nous faire connaître. Nous y avons acquis au fil des ans une belle renommée dans notre secteur d'activités. A présent, il est indispensable que nous participions au Migest chaque année. Nos clients potentiels ne comprendraient pas notre absence au salon et l'interpréteraient comme la disparition des Fonderies Vignon. Au Migest, On se doit donc d'y être. C'est notre publicité de l'année. Nous recueillons beaucoup de contacts qui, plus tard, à long terme, nous procurent du travail".

Les équipementiers ardennais découvrent les dernières innovations dans l'automobile

Sept entreprises ardennaises de la filière automobile, très satisfaites des informations stratégiques qu'elles ont recueillies au cours du Business Dating Mavel organisé par le SFIA le 30 mars à Charleville-Mézières, ont participé le 23 juin à une visite à Villeurbanne de l'exposition Mavtech.

Il s'agissait de leur permettre d'étudier la BMW série 5, totalement désossée et d'observer cinq de ses innovations essentielles :

- un choix de quatre carrosseries,
- une finition intérieure proche de la BMW Série 7 et de la référence Audi,
- un équipement technologique digne de la Série 7 telles les corrections d'angles morts, des franchissements de la ligne blanche, des distances avec le véhicule qui précède.
- un système à quatre roues directrices et un antiroulis,
- des moteurs plus légers, plus puissants, consommant moins et avec un meilleur rendement.

Cette visite est la première action de la coopération du SFIA et du Pôle d'Excellence automobile régional dont le succès, avec



douze participants, augure un développement rapide au profit des équipementiers automobiles ardennais.

Rappelons que le 30 mars 2010, la CCI Ardennes avait organisé « un business dating » sur le thème de l'évolution de l'industrie l'automobile qui produira bientôt des véhicules hybrides et électriques.

Le Savoir Faire Industriel Ardennais (SFIA : recensement exhaustif des 350 entreprises industrielles de plus de 5 salariés) avait accueilli la société Mavel (expert en

prospective automobile) prévoyant, pour les cinq années à venir, les évolutions de la production automobile (moteurs, modèles, usines, process, tendances, marketing, etc.). Une vingtaine de chefs d'entreprise ardennais ont assisté à cette séance.

Contact : cspecheux@ardennes.cci.fr
www.cci.sfia.fr

Les évolutions en cours de la filière automobile

« La réorganisation de la filière automobile selon la stratégie des grands constructeurs », voici le thème de la conférence régionale qu'organise à Reims le 12 octobre 2010 le Pôle d'excellence automobile de Champagne-Ardenne, avec le concours de la CCI de Champagne-Ardenne et les CCI territoriales, sur le modèle de la CCI des Ardennes, pionnière de cette collaboration.

Cette manifestation rassemblera tous les acteurs du secteur automobile de la région Champagne-Ardenne, soit les représentants de 75 entreprises pour la plupart des PME-PMI. Ce rassemblement très important sera animé, entre autres, par Hervé Guyot, directeur du Fonds de modernisation des équipements automobiles (FMEA) et ancien directeur des achats de PSA, et par Patrick BLAIN, directeur de la Plate Forme Automobile (PFA) et ancien directeur commercial de Renault. Des représentants

du médiateur national de la sous-traitance, d'une part et des « Etats Généraux de l'industrie », d'autre part, seront également présents.

“Le Pôle d'excellence automobile de Champagne-Ardenne doit davantage communiquer sur les attentes des constructeurs. Les grandes entreprises de la filière sont informées certes, mais les plus petites, comme nous en avons beaucoup dans la région, le sont beaucoup moins. Cette conférence nous donne l'occasion de les informer, de les rassembler et de les fédérer efficacement”, explique le président du pôle Jacques de Saint-Gilles.

Rappelons que le pôle accompagne le développement de la filière régionale, l'aide à pérenniser ses activités et à anticiper les grandes évolutions du marché.



Géraud Spire distingué

Le président de la CCI des Ardennes a été nommé au grade de chevalier de l'ordre national de la Légion d'Honneur.

Cette nomination a été officialisée par décret du Président de la République du 13 juillet 2010 promulguant au Journal Officiel la nouvelle promotion de l'ordre créé par Napoléon I^{er} pour honorer des Français, des militaires d'abord et des civils par la suite, ayant œuvré, souvent aux périls de leur vie, aux succès des armes et des entreprises de la France. Géraud Spire a été nommé chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur au titre de trente-sept années de service dans des activités professionnelles (notamment au sein de la Fédération nationale des bois et matériaux) et au titre de ses activités d'officier supérieur de réserve.

Les 20 et 21 octobre, stimulez votre créativité d'entrepreneur

La CCI des Ardennes et le Pôle de compétitivité Materialia proposent aux entreprises ardennaises un séminaire de créativité intitulé Créaforce. Ce séminaire rassemblera dix entreprises industrielles et de service (tous types d'activités). Son objectif est de permettre à ses participants de s'approprier de bons outils méthodologiques de stimulation de la créativité. Il s'agit aussi de créer une véritable dynamique de cohésion entre des entrepreneurs de secteurs d'activités différents et parfois complémentaires. Dans la période actuelle, il est essentiel de briser l'isolement des chefs d'entreprise et de faire émerger des projets innovants. L'innovation, moteur de la compétitivité, peut aussi se produire dans les services, les actions commerciales ou organisationnelles. **Le premier séminaire Créaforce dans les Ardennes se tiendra les 20 et 21 octobre à l'Abbaye des Sept Fontaines.**

Inscriptions : Nicolas Toussaint
ntoussaint@ardennes.cci.fr
tél : 03 24 56 62 89

Les atouts de l'acier dans la construction

Le secteur de la construction est en profonde mutation, eu égard notamment au dispositif « Grenelle de l'environnement », et dans un contexte économique global où le développement durable revêt une importance croissante. Les atouts de l'acier sont indéniables avec un bilan écologique très favorable dans le domaine de la construction. Ce marché est en constante évolution. Afin d'informer les entreprises métallurgiques ardennaises sur ce sujet, le SFIA avait organisé le 7 juillet un business dating sur le thème « Les aciers dans la construction : quelles opportunités ? ».

Vingt-deux personnes représentant quinze entreprises ardennaises ont assisté à cette manifestation animée par Patrick Le Pense, Directeur Général du département Innovation et Développement Construction du groupe ArcelorMittal.

Contact : cspecheux@ardennes.cci.fr
www.cci.sfia.fr

Les téléprocédures, une solution simple, économique et sécurisée qui permet aux entreprises d'accomplir leurs obligations fiscales et de bénéficier de services personnalisés.

A compter du 1^{er} octobre 2010, l'obligation de recours aux téléprocédures est étendue aux entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500 000 € HT. Le seuil actuel de l'obligation de télétransmettre et de télérégler la TVA, fixé à 760 000 € HT de chiffre d'affaires, est abaissé à 500 000 € HT et le téléversement de l'impôt sur les sociétés et de la taxe sur les salaires est rendu obligatoire pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés dont le chiffre d'affaires dépasse ce nouveau seuil. Ce seuil est abaissé à 230 000 € HT à compter du 1^{er} octobre 2011.

Pour plus d'informations : www.impots.gouv.fr dans la rubrique Professionnels,
- le Service des Impôts des Entreprises dont l'adresse figure dans les déclarations qui vous sont envoyées,
- votre correspondant départemental :
Grégory PLESSIEZ - Tél : 03 24 56 89 11